

La vision de l'économie de la RD Congo promue par le CEPAS

Introduction

François KABUYA
Kalala. Professeur
ordinaire, Faculté
des Sciences
économiques et de
gestion, Université
de Kinshasa.
kabuyakalala@
gmail.com

La vision de l'économie du pays promue par le CEPAS », tel est le thème qui m'a été assigné à développer à l'occasion de ces Journées Sociales organisées dans la foulée de la célébration des 50 ans d'existence du CEPAS.

Plus concrètement, il est question d'abord de relever la vision de l'homme qui parcourt les articles publiés dans la revue *Congo-Afrique* ; ensuite d'indiquer les domaines économiques où un effort est exigé du CEPAS et enfin d'aider le CEPAS à construire une vision humaine de l'économie à la lumière notamment des enseignements contenus dans la récente encyclique du Pape François, intitulée *Laudato Si'*.

Il aurait été fastidieux pour moi de parcourir tous les articles à caractère économique publiés dans *Congo-Afrique*, depuis sa fondation, dans le but précis de rechercher la vision de l'homme qui y transparaît. Au contraire, sachant que ces journées se déroulent sous le thème mobilisateur central de « développement durable et intégral », il m'a paru utile avant tout de cerner, les éléments théoriques généralement constitutifs d'une **vision humaine de l'économie**. Ensuite, muni de ce fil conducteur, j'ai tenté de vérifier a posteriori si ladite vision humaine de l'économie est reflétée, implicitement ou explicitement, dans les articles à caractère économique tirés d'un échantillonnage récent de *Congo-Afrique*. Cette présomption est du reste confortée par l'engagement républicain voulu total, comme le rappelle Alain Ngudi dans le numéro jubilaire de *Congo-Afrique*, paru en janvier 2011, « d'entrer au service de l'homme congolais et africain, totalement et en vérité ». Afin de suggérer aux participants quelques **questions d'orientation** à débattre, mon exercice de rapprochement théorique s'est enrichi de la vision du **développement durable intégral** tel que prôné par l'encyclique du pape François en faveur d'une écologie tout aussi « humaine ».

1. Vision humaine de l'économie

Face à la limitation des ressources de la société, trois questions fondamentales se posent à toute économie. Quels biens et services doit-on produire avec les ressources disponibles ? Comment produire efficacement ces biens et services ? Comment allouer le produit final aux différents consommateurs ?

L'économie du marché est prétendument efficace quant à prendre en charge les deux premières questions relatives à l'allocation des ressources rares. Ces questions relèvent en effet de décisions autonomes et individuellement intéressées des consommateurs et des producteurs, décisions rendues cohérentes par le système des prix. C'est la fameuse « main invisible » d'Adam Smith, considéré comme le père fondateur de l'économie classique. L'économie du marché ne résout cependant pas de manière satisfaisante la question de la répartition du produit final. Elle laisse le soin toujours au même système des prix d'allouer les produits réalisés au sein de la société au prorata des revenus monétaires des uns et des autres. Ce qui revient à consacrer, en quelque sorte, la loi des plus forts ou de quelques privilégiés du système.

Dans cette optique, la distinction fréquemment établie par les économistes entre la question de l'usage efficace des ressources (qui serait d'ordre purement technique), et la question de leur juste répartition (qui serait d'ordre politique) est contestable, nous dit le professeur Jacques Généreux, Président de l'Association internationale pour l'économie humaine et, à ce titre, pourfendeur des insuffisances de l'économie du marché. La justice comme la dignité humaine ne sont pas des considérations indépendantes de celles liées à l'usage efficient des ressources.

En effet, l'efficacité productive comporte en elle une recherche effrénée de la rentabilité et un comportement impitoyable de compétitivité. « La logique marchande tend naturellement à mobiliser les ressources disponibles en vue de satisfaire les seuls besoins solvables et à stimuler en permanence la demande pour de nouveaux biens et services susceptibles de générer des profits monétaires. En l'absence d'un arbitrage et d'une volonté politiques, le libre jeu du marché peut ainsi détourner une part croissante de ressources mondiales vers la satisfaction des besoins les plus rentables en termes monétaires et les moins urgents du point de vue du développement humain et de la justice » ⁽¹⁾.

Autrement dit, dans l'économie du marché, seuls les biens dont les prix paraissent avantageux sont susceptibles d'intéresser les producteurs, alors que le système des prix lui-même peut être faussé par les imperfections et défaillances du marché au détriment des consommateurs. Certains biens

1 Jacques GENEUREUX, « Manifeste pour l'économie humaine », Critique Economique, Printemps 2001, p. 180.

socialement désirables (par exemple des écoles pour les plus démunis, des vaccins, des bibliothèques publiques, etc.) risquent de ne pas être produits, tandis que d'autres biens indésirables (tabac, boissons alcoolisées, pollution de toutes sortes) le sont en quantités considérables.

De l'avis des pourfendeurs de l'économie du marché, « Un système économique pleinement efficace n'est pas seulement celui qui garantit l'absence de gaspillage des ressources dans la production des biens, mais aussi celui qui satisfait au mieux l'ensemble des exigences de l'humanité, à commencer par l'exigence de justice » (2). Ces considérations conduisent à définir l'économie humaine comme étant l'« économie de l'être humain complet » animé par des valeurs et qui ne résout pas tout par le calcul ou l'échange, mais aussi par l'habitude, le don, la coopération, les règles morales.

Les exigences de l'économie humaine sont : (i) que l'économie soit au service des êtres humains et non l'inverse ; (ii) qu'elle leur reconnaisse un droit égal et imprescriptible à des conditions de vie matérielles décentes (nutrition et logement adéquats, accès à l'eau, à l'éducation et aux soins médicaux, etc.) ; (iii) qu'elle prenne conscience du fait que l'être humain – être social – ne vit pas que de biens et services mais aussi de la qualité des relations qu'il entretient avec les autres, il a donc le droit d'accéder aux modes de participation à la vie sociale qui sont nécessaires au respect de soi et à la dignité ; (iv) que le progrès ne se mesure pas seulement à la quantité de biens et services produits et accumulés, et la croissance n'est donc pas une fin en soi, mais un outil dont l'usage est subordonné à la poursuite des valeurs et aspirations des hommes et des femmes ; et (v) que l'économie ne conduise pas à des inégalités si ce n'est pour engendrer le sentiment d'une juste rétribution des efforts personnels à travers la distribution des revenus et des richesses.

En bref, à la logique de survie de l'économie marchande, il faut substituer la vie, et remplacer le conflit et la rivalité dans l'usage des ressources par la convivialité et la solidarité.

Le concept de « développement humain » introduit par le PNUD consacre précisément cette vision humaine de l'économie dont la finalité est la satisfaction équitable de toutes les aspirations matérielles et immatérielles du genre humain. De ce point de vue, les droits de l'homme et le développement humain partagent une conception et un objectif communs : garantir les libertés des gens et élargir le champ des possibilités auxquelles les individus sont en droit d'être attachés.

2 *Idem*, p. 176.

Apport de la revue *Congo-Afrique*

D'après Jacques Généreux, le discours politique dominant, celui de nombreuses institutions internationales (OCDE, FMI, Banque mondiale) et celui de nombreux économistes relayés et amplifiés par les médias, tend à accréditer l'idée que les méfaits visibles du développement des économies de marché sont des coûts inéluctables, imposés par des « lois de l'économie » (auxquelles les lois des hommes ne peuvent et ne doivent s'opposer), des coûts temporaires de « transition » vers une économie de marché mondiale idéale.

Il est reproché à l'élite intellectuelle son incapacité à refuser de penser à d'autres modèles de développement. De ce point de vue, il me semble que la revue *Congo-Afrique* n'a pas démerité dans ses écrits. Elle a contribué – non seulement à travers les articles à caractère économique, mais aussi ceux relatifs à la politique, à la vie sociale et à la culture – à disséminer l'information et à mettre à la disposition de nos concitoyens des outils d'analyse pour une participation effective au débat public de manière à influencer sur les choix collectifs de modes de vie. Plus généralement, des efforts de conscientisation, d'éducation à la responsabilité et aux valeurs humaines sont constamment déployés au CEPAS. Que dire de thèmes évoqués dans *Congo-Afrique* pris au hasard tels que :

- La mondialisation, source de richesse ou de pauvreté ?
- Afrique : à quand la sortie de la quadrature du cercle ?
- Les relations sino-africaines : entre l'espoir et les controverses
- Quelle économie pour la production des richesses en RD Congo ?
- Éléments d'une économie au service du développement de la nation
- Bonne gouvernance et secteur minier en RD Congo
- Crise financière internationale et responsabilité éthique des Etats dans le fonctionnement de l'économie, etc.

A l'évidence, la revue *Congo-Afrique* (n° 451, janvier 2011), faisant le point de leçons de son jubilé, s'est tracée une ligne maîtresse de son action à venir, à savoir : « L'engagement à une action pour l'homme congolais... qui passe par trois étapes : l'écoute, l'analyse et la décision d'agir. Ecouter ici, c'est entendre, voir, sentir, expérimenter la réalité qui nous entoure. C'est, dans la situation actuelle du Congo, être sensible à l'ignorance, à la souffrance, à la modicité des salaires, s'informer en profondeur sur la délinquance juvénile, financière, politique et autre... ».

A cela, il me semble que l'on doit ajouter, aujourd'hui, au vu du message contenu dans l'encyclique du Pape François, la nécessité de faire en sorte que notre pays s'inscrive urgemment dans la dynamique de l'action, qui doit être menée au plan planétaire, pour l'amélioration, à son niveau, des conditions de l'espèce humaine, en harmonie avec la « sauvegarde de la maison commune », selon la belle expression du Pape François.

Développement durable intégral : quelques questions d'orientation

Combien ce passage de l'encyclique du Pape François est chargé d'interpellation à l'endroit des nations pour une « écologie humaine ». Je cite : « La destruction de l'environnement humain est très grave, parce que non seulement Dieu a confié le monde à l'être humain, mais encore la vie de celui-ci est un don qui doit être protégé de diverses formes de dégradation. Toute volonté de protéger et d'améliorer le monde suppose de profonds changements dans les styles de vie, les modèles de production et de consommation, les structures de pouvoir établies qui régissent aujourd'hui les sociétés... Le défi urgent de sauvegarder notre maison commune inclut la préoccupation d'unir toute la famille humaine dans la recherche d'un développement durable et intégral... ».

L'ignorance et le mensonge se répandent en raison de l'incapacité des intellectuels et des scientifiques à communiquer efficacement avec leurs concitoyens. Afin d'échapper à ce terrible reproche et aider le CEPAS à améliorer la qualité de ses interventions, permettez-moi de vous inviter à réfléchir ensemble autour des quatre points suivants :

1. Quelles formes prend la crise de l'environnement dans notre pays ?
2. Qui en sont les premiers perdants ?
3. A qui incombe la responsabilité première de cette situation ?
4. Quels moyens déployer pour combattre efficacement cet état des choses ? ■